

Stratégie GRIPS : mise en œuvre prolongée jusqu'à fin 2020

La stratégie GRIPS est en cours de mise en œuvre : plusieurs mesures ont été lancées dans les trois domaines d'action que sont la recherche en santé publique, la protection des patients et la promotion de la vaccination. Afin que des données aussi pertinentes que possible soient disponibles à la fin, la durée de la stratégie est prolongée de deux ans.

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a approuvé la stratégie de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) comme stratégie de transition pour mieux connaître la charge de morbidité due à la grippe tout en poursuivant et améliorant les activités de prévention existantes. Les connaissances acquises doivent servir de base à l'orientation stratégique de la prévention de la grippe saisonnière après GRIPS. Actuellement, la stratégie GRIPS est en pleine mise en œuvre, alors que sa durée prévue initialement était de 2015 à 2018. Plusieurs mesures ont été prises ou initiées dans les trois domaines d'action : la recherche en santé publique, la protection des patients et la promotion de la vaccination. Des détails à ce sujet sont décrits dans le premier numéro GRIPSactualités qui est disponible au lien suivant : www.bag.admin.ch/grips-fr. En outre, la stratégie nationale de vaccination (SNV) sera mise en œuvre par les acteurs concernés ces prochaines années. Ses activités compléteront la stratégie GRIPS, en particulier dans les domaines de la formation et de la communication.

Lors de la concrétisation de la stratégie GRIPS, il s'est avéré que, dans le **domaine d'action de la recherche en santé publique**, des connaissances largement étayées concernant la **charge de morbidité** (cf. figure 1) et des évaluations de coûts directs et indirects pouvaient être acquises en suivant une procédure ciblée par étapes, sans devoir réaliser des études coûteuses et de grande ampleur. Les résultats seront disponibles dans deux ans. C'est pour cette raison que le chef du DFI, Alain Berset, a maintenant approuvé la prolongation de la stratégie GRIPS jusqu'en 2020. Ce laps de temps supplémentaire permet d'obtenir un meilleur aperçu de la charge de morbidité due à la grippe en Suisse. Ces données et ces résultats formeront ensuite les bases de l'orientation stratégique future de la prévention de la grippe saisonnière.

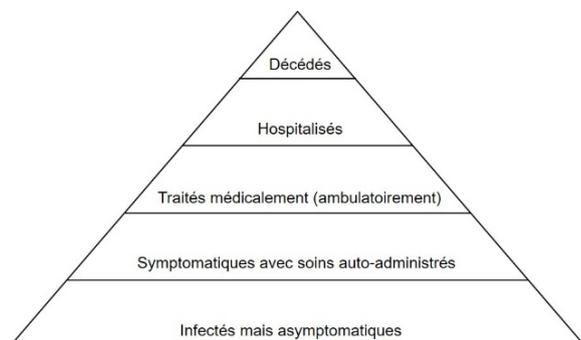


Figure 1 : Pyramide de la charge de morbidité due à la grippe

Les activités et les interventions menées dans les domaines de la promotion de la vaccination et de la protection des patients pourront elles aussi être poursuivies et optimisées d'ici à 2020 selon les objectifs stratégiques spécifiques décrits. Comme aucune modification de fond des conditions cadres nationales et internationales dans le domaine de la prévention de la grippe saisonnière ne sont prévues pour le moment, la stratégie GRIPS continue à offrir un cadre stratégique adéquat pour les mesures de prévention de l'OFSP et de tous les acteurs impliqués.

La prolongation a déjà été communiquée à la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Contact : Division Maladies transmissibles, Office fédéral de la santé publique OFSP, 3003 Berne, grips@bag.admin.ch, +41 (0)58 463 87 06, www.bag.admin.ch/grips-fr

Annnonce de manifestation :

Symposium
« Les virus de la grippe et la prévention – un défi »



Mardi 4 septembre 2018
9 h 15 – 13 h
Allresto, Effingerstrasse 20, Berne

Informations et inscription sur
www.public-health.ch/veranstaltungen